



compétence territoriale et assignation attribution gage

Par **Josi**, le **04/06/2009** à **17:39**

Le bénéficiaire d'un nantissement de parts sociales d'une SCI souhaite se faire attribuer judiciairement ces parts;
Faute pour le détenteur d'avoir réglé sa dette, en garantie de laquelle l'affectation des parts en nantissement est intervenue.

Le bénéficiaire de ce nantissement réside dans le même département où se situe le siège social de la SCI concernée;

Le débiteur lui réside dans un autre département.

Pourriez vous m'indiquer le tribunal territorialement compétent?

Dans l'attente et vous en remerciant

Une adhérente.